

seul moyen de le combattre avec succès, c'est de détruire tous les foyers où il peut s'alimenter. Le Cho'éra, c'est un fait aujourd'hui reconnu, se propage surtout par la malpropreté, et par la consommation d'une eau malsaine ou d'un lait impur.

La propreté, sous toutes ses formes, est la sauvegarde, par excellence, contre le Choléra; c'est elle qui peut, surtout, l'empêcher d'arriver jusqu'à nous; et, dans le cas où cette terrible maladie pénétrerait dans le pays, c'est encore la propreté qui peut nous protéger contre son atteinte. Quiconque tient maison peut donc ainsi aider efficacement à prévenir le développement du Choléra, comme il est également en son pouvoir, par une négligence coupable, d'exposer non seulement sa santé et sa vie, mais encore la santé et la vie de ses voisins. A chacun alors de se mettre immédiatement à l'œuvre et de prendre toutes les mesures de précautions qui sont suggérées dans cette circulaire.

2. Accumulation de saletés. Il incombe à tout chef de famille l'obligation de voir à ce qu'il n'y ait point d'accumulations de saletés à l'intérieur ou auprès de sa maison; de prévenir toute possibilité de contamination, par les ordures, de ce qui doit servir à son alimentation et à son breuvage; de faire disparaître les causes de mauvaises odeurs, quelles qu'elles soient, et de voir à ce que l'air, dans son voisinage, soit toujours pur.

On ne devra jamais tolérer, dans la cour ou ailleurs, les matières de rebut; ces matières devront être recueillies dans une boîte couverte, pour les préserver de l'humidité, et cette boîte devra être